

FRANCE

16^{ème} session de la Commission du développement durable
Débat thématique sur les Petits Etats insulaires en développement
(PEID-SIDS)
12 mai 2008

Seul le prononcé fait foi

Intervention de l'Ambassadeur à l'environnement, M. Laurent STEFANINI.

Madame la Présidente,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne prononcée par la Slovénie.

A l'issue de ces débats de grand intérêt consacrés ce matin et cet après-midi aux petits Etats insulaires en développement (PEID), je souhaiterais faire trois observations :

Tout d'abord, plus personne ne nie que le changement climatique est un facteur essentiel dans l'aggravation des difficultés en matière de développement que connaissent les PEID. Au-delà même du développement, c'est l'existence même de ces Etats et de leurs populations qui est menacée par des événements climatiques extrêmes et la montée du niveau des océans.

C'est pourquoi la communauté internationale doit trouver un accord global sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et l'adaptation aux effets du changement climatique, conformément à la feuille de route adoptée à Bali. Un tel accord devra respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées, et il devra être adopté à la conférence des parties de la convention climat en 2009. C'est désormais pour la France un axe essentiel de sa politique étrangère, en étroite coordination avec ses partenaires de l'Union européenne. C'est

aussi une exigence au plan national, puisque la France a inscrit dans la loi l'objectif de baisser ses émissions de 75% en 2050. Par ses efforts, la France souhaite être exemplaire et se placer à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique, dont les PEID sont les premières victimes.

Deuxième observation, la France connaît bien les difficultés des PEID car elle compte plusieurs territoires d'outre-mer, dans les Caraïbes, l'Océan Indien ou dans le Pacifique, qui sont confrontés aux mêmes problèmes. Les populations française d'outre-mer sont elles aussi affectées à l'heure actuelle par la flambée des prix des produits alimentaires, qu'accentuent encore davantage des coûts de transport en constante augmentation. Elles connaissent elles aussi la difficulté de préserver des écosystèmes qui recèlent souvent une extraordinaire diversité biologique, mais comptent aussi parmi les plus fragiles de la planète.

C'est pourquoi la France est très attachée au dialogue qu'elle entretient avec les PEID dans les différents forums de coopération régionale. Bien que nous soyons un Etat développé, nous devons nous aussi relever le défi du développement de nos territoires insulaires d'outre-mer, et l'échange d'expériences a en la matière une valeur irremplaçable. Certes, la France est fière de certaines de ses réalisations en matière de développement durable dans ses collectivités d'outre-mer, et elle est heureuse de les faire partager. Mais nous apprenons beaucoup aussi des expériences, et des difficultés, que rencontrent nos voisins insulaires.

Madame la Présidente,

C'est en effet la troisième observation. Loin d'être en retard, les PEID sont tout simplement en avance sur le reste du monde en matière de confrontation aux effets du changement climatique. Ce qu'ils vivent maintenant, le reste de l'humanité le subira dans quelques années, dans un monde où 80% de la population vit à proximité des zones littorales. Aider les PEID, ce n'est pas seulement une affaire d'équité. C'est aussi

une question d'efficacité et de réalisme. Comment ne pas voir que les solutions qui seront développées pour répondre aux menaces qui pèsent sur les PEID pourront être utilisées également au profit de nombreux autres Etats pour bâtir des politiques d'adaptation au changement climatique. C'est à titre que doit être accélérée la mise en œuvre de la stratégie de Maurice, à laquelle la France apporte tout son soutien. C'est à titre également que l'agenda international doit désormais accorder une place éminente aux défis que les PEID doivent relever, avec l'aide de la communauté internationale.

Madame la Présidente,

La France se réjouit que cette CDD ait consacré une journée aux PIED et leur ait ainsi permis de se faire entendre. La France continuera à soutenir la mobilisation internationale en leur faveur.

Je vous remercie./.